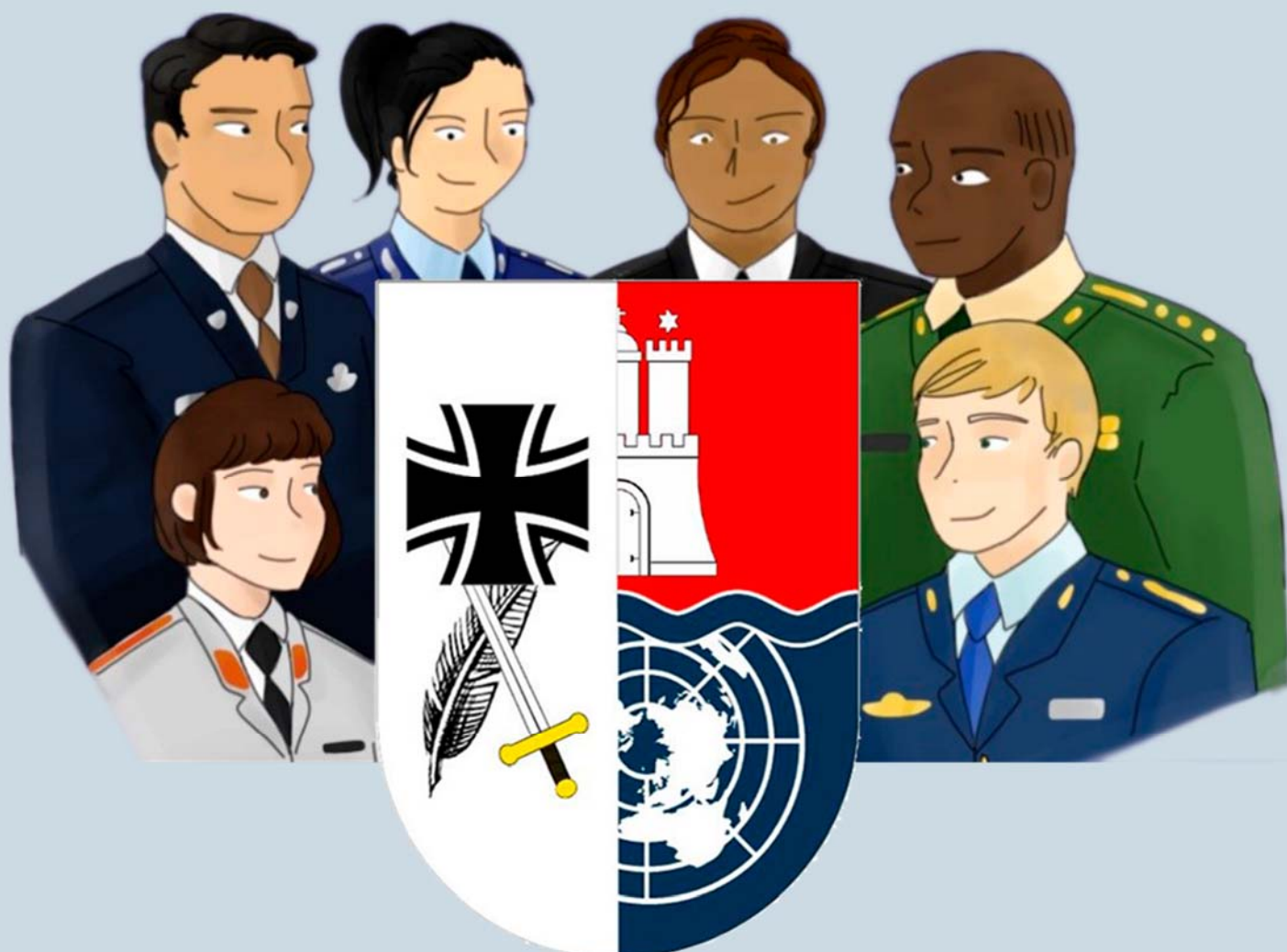


INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

à propos de votre participation au
Cours supérieur international d'état-major
en République fédérale d'Allemagne



BUNDESWEHR

TABLE DES MATIÈRES

FR

1.	Avant-propos	3
1.1	Points de contact	4
2.	Vos deux ans en Allemagne	4
2.1	Votre séjour à l'Office fédéral des langues à Hürth	6
2.2	Votre séjour au Collège de défense à Hambourg	7
3.	Renseignements administratifs	10
3.1	Participation au stage	10
3.1.1	Affaires à régler dans votre pays d'origine avant le départ (documents)	10
3.1.2	Préparation/équipement individuels et uniforme	12
3.1.3	Voyage vers l'Allemagne	12
3.1.4	Logements de services/logements privés	13
3.1.5	Visas et titres de séjour	13
3.1.6	Soins de santé	14
3.1.7	Assurances	14
3.1.8	Compte bancaire et transactions financières	15
3.1.9	Moyens de transport/voiture en Allemagne	15
3.1.10	Communication/joignabilité	16
3.2	Votre séjour avec votre famille et vos enfants	16
3.2.1	Questions administratives	16
3.2.2	Scolarité obligatoire	16
3.2.3	Garderies d'enfants	17
3.2.4	Possibilités d'apprentissage de la langue allemande pour les partenaires	18
3.2.5	Possibilités d'intégration pour les partenaires	18
4.	Préparation personnelle aux contenus du stage	19
5.	Documents annexes	20
5.1	Plan d'orientation (Hürth)	20
5.2	Plan d'orientation (Hambourg)	22
5.3	Plan du quartier Clausewitz/Collège de défense de la Bundeswehr	24

1. AVANT-PROPOS

Félicitations !

Si vous lisez ces informations préliminaires, cela veut dire que vous avez été sélectionné pour le Cours supérieur international d'état-major (CSIEM) en Allemagne. Nous vous félicitons de faire partie de cette sélection hors du commun !

La Bundeswehr se consacre depuis plus de 60 ans à la formation initiale et continue des officiers d'état-major expérimentés provenant de l'Allemagne et de l'étranger, afin de préparer ces chefs militaires de demain le mieux possible à leurs futures missions. Plus de 600 stagiaires sont inscrits en permanence au Collège de défense de la Bundeswehr, dont environ 100 officiers étrangers issus de plus de 50 pays partenaires.

La finalité du stage consiste à former un cadre supérieur ayant bénéficié d'une formation et d'une éducation vastes et étant familiarisé avec les méthodes scientifiques, qui aura en outre tissé des réseaux dans le domaine de la sécurité pour être bien préparé à faire face aux futurs développements clés et défis.

La formation qui vous attend se subdivise en deux parties :

1. Dans la première année de votre formation en Allemagne, vous apprendrez la langue allemande à l'Office fédéral des langues (Bundessprachenamt) situé à HÜRTH. Ces connaissances linguistiques sont non seulement un prérequis, mais aussi un gage de succès pour la suite du stage !

2. Dans votre deuxième année, vous changerez de ville pour intégrer le Collège de défense de la Bundeswehr à HAMBOURG. On vous y préparera aux missions que vous assumerez au sein d'états-majors supérieurs et vous formera en géopolitique, stratégie et planification opérationnelle.

De nombreux défis qui risquent de se présenter lors de votre déploiement en Allemagne peuvent être contournés grâce à une bonne préparation préalable dans votre pays d'origine. Le présent document vous aidera à y parvenir et vous facilitera votre chemin vers l'Allemagne.

Relevez le défi ! Ensemble, nous allons y arriver !



1.1 Points de contact

L'Office des forces armées (Streitkräfteamt) de la Bundeswehr sera votre premier point de contact.

Vous pourrez le contacter par la voie hiérarchique en passant par vos services nationaux chargés de la coopération internationale.

Pour toute question spécifique, vous pourrez vous mettre en relation avec les interlocuteurs suivants auprès de l'Office fédéral des langues :

Point de contact auprès de l'Office fédéral des langues à Hürth :

2^o compagnie (« II. Inspektion ») de l'Office fédéral des langues

Courrier électronique :

BSprABeAMilPersII.Insp@bundeswehr.org

Internet: <https://www.bundeswehr.de/de/organisation/personal/organisation-/das-bundessprachenamt/bundessprachenamt>

Nous vous souhaitons un bon voyage vers l'Allemagne et plein de succès pour votre stage !



2. VOS DEUX ANS EN ALLEMAGNE

À propos de l'Allemagne

La République fédérale d'Allemagne est un pays situé au centre de l'Europe. Composée de 16 länder [États fédérés], elle est un État de droit libéral, démocratique et social.

L'Allemagne se situe dans la zone climatique tempérée entre la mer du Nord et la mer Baltique dans le nord ainsi que les Alpes dans le sud du pays. Avec approximativement 84 millions d'habitants et une surface de 357 588 kilomètres carrés, l'Allemagne est un pays densément peuplé.

Berlin en est la capitale. L'Allemagne est membre de l'Union européenne, des Nations unies, de l'OTAN et de nombreuses autres organisations internationales.

Elle est la plus grande économie d'Europe et compte parmi les plus grandes du monde. L'Allemagne dispose d'un important patrimoine culturel avec de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et monuments culturels de même d'un large éventail de traditions et de coutumes locales que vous aurez l'occasion de découvrir et voir de vos propres yeux pendant votre séjour au pays.

La société allemande est diverse et il existe la liberté de religion, la religion étant séparée de l'État.

Un comportement tolérant envers d'autrui est attendu par tous les invités en Allemagne.

Soyez donc ouverts à la nouveauté ou en d'autres mots, si l'on veut citer le poète national Johann Wolfgang von Goethe : « C'est en voyageant qu'une personne intelligente trouve la meilleure éducation ».

Beaucoup de choses vous sembleront peut-être étranges durant vos premières semaines et premiers mois en Allemagne. Ce qui était facile et normal dans votre pays d'origine risque de fonctionner selon d'autres règles ici. Il est donc important de se renseigner à l'avance sur ce qui vous attendra en Allemagne. Ce document a pour objectif de vous servir de guide à ce sujet. Car la première étape de votre voyage en Allemagne est à faire par vous-même. Après votre arrivée en Allemagne, des camarades pourront vous aider à faire les nombreuses démarches administratives.

Les deux ans que vous passerez en Allemagne se subdiviseront en deux parties. Vous allez passer la première année à l'Office fédéral des langues (BSprA) à Hürth pour y acquérir les connaissances nécessaires en allemand. Au cours de la deuxième année, vous allez déménager à Hambourg après avoir réussi votre examen de langue, pour y participer au CSIEM. Vous trouverez ci-dessous des informations plus détaillées à ce sujet.



2.1 Votre séjour à l'Office fédéral des langues à Hürth

Après votre arrivée en Allemagne, votre première base de rattachement sera la 2^e compagnie de l'Office fédéral des langues (II. Inspektion des BSprA) à Hürth, à proximité de Cologne. C'est ici que l'on pourra vous apporter du soutien qualifié pour toutes questions relatives aux autorités allemandes.

L'Office fédéral des langues est une autorité fédérale supérieure relevant du domaine de compétence du ministère fédéral de la Défense. Prestataire de services en langues étrangères, l'Office fédéral des langues est en charge de la formation linguistique au service de tous les départements ministériels fédéraux et propose également des activités de formation. 15 000 participants aux différents stages sont formés par année calendaire. La formation en langues étrangères dispensée aux membres de la Bundeswehr ainsi que celle en allemand langue étrangère dispensée aux participants étrangers font partie des missions principales de cette autorité.

Vous allez rencontrer ici trois officiers supérieurs soutien administratif, dont un appartient respectivement à l'armée de Terre, à l'armée de l'Air et à la Marine. Leur tâche consiste essentiellement à planifier, à préparer et à mettre à exécution le programme d'encadrement et à vous apporter leur soutien en cas de toute question de la vie quotidienne, comme p. ex. la communication mobile, l'ouverture d'un compte bancaire, les assurances, la recherche d'un appartement et, le cas échéant, tout conseil et soutien lorsque vous recherchez des écoles ou des garderies.

La plupart des participants, sans connaissances préalables en allemand, arrive généralement au mois d'août afin de pouvoir obtenir le niveau 1 du profil linguistique standardisé (Sprachleistungsprofil) de l'OTAN pendant les trois premiers mois. Dans le deuxième trimestre de la formation, d'autres participants qui ont déjà atteint ce niveau linguistique vont venir les rejoindre. L'objectif de cette formation est d'atteindre le niveau linguistique 3.



Ce profil linguistique standardisé est un prérequis obligatoire pour une participation au CSIEM ; toute non-obtention mènera à la fin du projet et au retour au pays d'origine.

Profil linguistique standardisé (PLS) de l'OTAN :

Selon le STANAG 6001, on distingue les niveaux de compétence linguistique suivants :

Niveau 1 : Compétence de survie ;
niveau 2 : Compétence fonctionnelle ;
niveau 3 : Compétence professionnelle : connaissances dans des domaines sociétaux et professionnels généraux ;
niveau 4 : Compétence experte : connaissances solides dans des domaines sociétaux et professionnels généraux, y compris dans des matières inconnues.

Dans le premier semestre de la formation linguistique, les participants suivent d'abord un enseignement en classes interarmées. Dans le deuxième semestre de la formation, les cours de langue sont complétés par trois officiers instructeurs, un pour chaque armée respectivement (armée de Terre, Marine, armée de l'Air). Vous allez en outre effectuer un stage dans un groupement de la Bundeswehr.

De plus, des briefings hebdomadaires, des excursions et des mesures de renforcement d'équipe (sport, randonnées, escalade) permettront de créer un esprit de groupe parmi les stagiaires.

L'encadrement des stagiaires est complété par des parrains et marraines majoritairement civils. Ils pourront vous soutenir et vous conseiller et effectueront d'autres excursions qui vous permettront de découvrir « le pays et ses habitants ».

2.2 Votre séjour au Collège de défense à Hambourg

Le Collège de défense de la Bundeswehr est l'organisme de formation militaire suprême des forces armées allemandes.

Le CSIEM se déroule sur un campus pittoresque à Hambourg. Ce stage jouera un rôle crucial pour vous former en tant que cadre supérieur militaire de premier plan.

La garnison de Hambourg où se déroulera le stage offre un environnement inspirant et permet aux stagiaires d'approfondir l'échange culturel entre eux.

Le contact avec l'histoire et la culture diverses de la ville contribue à développer une compréhension profonde des affaires internationales.

Le programme d'enseignement du stage de 12 mois est varié et couvre un large éventail de thèmes, allant de la planification stratégique à la tactique au niveau de la brigade en passant par des questions de sécurité internationale et des aspects diplomatiques.

En tant que participants ayant acquis une vaste expérience dans le domaine militaire et provenant de différentes forces armées et nations, vous pourrez élargir vos connaissances et débattre d'autres perspectives dans des groupes de travail.

Accompagnés d'un mentor allemand, vous vous consacrez aux différents contenus d'enseignement dans des petits groupes de travail. Le stage est dirigé par un colonel breveté d'état-major de la Bundeswehr.

L'analyse et la maîtrise de scénarios militaires complexes constituent un élément clé de ce stage. Des études de cas, des jeux de guerre et des simulations vous mettront devant des défis réels nécessitant une réflexion stratégique et une prise de décision rapide.

Ces expériences théoriques facilitent non seulement la compréhension de différentes opérations militaires, mais elles favorisent aussi la capacité de réagir de manière flexible face à des situations qui se profilent.



Au cours du stage, l'importance des missions de paix et de la coopération internationale est également soulignée. Vous serez préparés de manière ciblée aux futurs défis qui accompagnent les missions multinationales et apprendrez comment établir une coopération efficace avec des forces armées issues de différentes nations.

Cela ne renforce pas seulement la sécurité mondiale, mais aussi les relations entre les États partenaires.



Les approches modernes de la conduite de la guerre représentent d'autres éléments importants du programme d'enseignement. Au vu de l'importance croissante de certains facteurs moteurs, comme p. ex. les technologies numériques, et des menaces en évolution constante, les participants se verront apporter des pistes de réflexion sur les façons de protéger leurs forces armées dans le monde du numérique.

Cela reflète la réalité, vu que les guerres modernes ne sont plus limitées au champ de bataille.

Un accent particulier est mis sur la promotion de standards militaires éthiques et professionnels. Le Collège de défense propose une approche de formation large dans le cadre de soirées intéressantes, de conférences données par des hautes personnalités du monde politique, militaire, économique, médiatique et scientifique ainsi que de voyages d'études.

L'objectif est de vous encourager à intégrer le sens des responsabilités, l'intégrité et le respect des droits humains dans vos pratiques de commandement.

Cela souligne non seulement l'importance de l'efficacité militaire, mais aussi celle d'un commandement éthique dans les forces armées modernes. Une fois brevetés du CSIEM à Hambourg, vous rentrerez dans vos pays d'origine 12 mois plus tard, non seulement en tant qu'experts militaires, mais aussi en tant que penseurs stratégiques et ambassadeurs de la sécurité mondiale.

Les compétences que vous aurez acquises dans la planification stratégique, la coopération internationale et le commandement éthique contribueront à promouvoir la paix et la stabilité à l'échelle mondiale.

Mais c'est le réseau international que vous pourrez nouer pendant votre séjour en Allemagne qui constitue une valeur ajoutée essentielle de ce stage, et qui pourra durer toute une vie et vous être utile grâce à votre engagement.



La devise

« MENS AGITAT MOLEM »

MENS AGITAT MOLEM - L'ESPRIT ANIME LA MATIÈRE :
telle est la devise du Collège de défense de la Bundeswehr.

Elle reflète l'identité professionnelle de l'organisme de formation militaire suprême de la Bundeswehr.

Il a pour vocation de transmettre aux cadres supérieurs des forces armées allemandes et de pays partenaires le savoir-faire militaire d'un côté et une éducation scientifique de l'autre.



3. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

3.1 Participation au stage

Vous pouvez régler certaines affaires administratives avant votre arrivée en Allemagne.

Il s'agit notamment de dossiers et de documents importants. De nombreuses démarches administratives ne pourront être entamées qu'après votre arrivée en Allemagne.

Le personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues pourra prêter assistance dans ce contexte. Une bonne préparation permet d'accélérer les processus bureaucratiques.



3.1.1 Affaires à régler dans votre pays d'origine avant le départ (documents)

L'arrêté de projet concernant votre formation en Allemagne représente votre invitation au CSIEM et à la formation linguistique à accomplir en amont.

Vous recevrez les informations préliminaires les plus importantes sur votre arrivée et votre préparation organisationnelle.

Votre premier interlocuteur sera votre attaché militaire national par la voie hiérarchique.

Vous pourrez obtenir davantage d'informations spécifiques par le biais de l'Ambassade allemande dans votre pays d'origine (« service des attachés militaires »).

Nous vous recommandons d'apporter tous les dossiers et documents listés ci-dessous en Allemagne (page suivante).

Cela vaut d'autant plus lorsque vous comptez venir en famille !

Pensez à une traduction assermentée en allemand ou en anglais :

<p>Passeport et carte d'identité Carte d'identité militaire</p>	<p>La validité des passeports et des cartes d'identité pour vous et les membres de votre famille qui vous accompagnent, le cas échéant, doit couvrir toute la durée du séjour.</p>
<p>Actes</p>	<p>Apportez tous les documents importants, comme vos diplômes d'études supérieures, votre diplôme de docteur, votre acte de naissance, votre acte de mariage et les actes de naissance de vos enfants ainsi que les polices d'assurance en photocopie certifiée conforme accompagnés de traductions assermentées en allemand ou en anglais. <u>(Tout acte de naissance et de mariage nécessite une photocopie certifiée conforme apostillée et obligatoirement une traduction assermentée en allemand !)</u></p>
<p>Lettre de confirmation (en cas de regroupement familial)</p>	<p>Après votre arrivée et déclaration de domicile, une confirmation de votre formation à suivre en Allemagne et de la durée de celle-ci vous sera établie par le personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues à des fins de regroupement familial.</p> <p>IMPORTANT : cela ne garantit pas la délivrance d'un visa. Les conditions de délivrance de visa, convenues entre votre État d'origine et la République fédérale Allemagne, s'appliquent au cas par cas.</p>
<p>Certificats de vaccination</p>	<p>Apportez tous vos certificats de vaccination, y compris ceux des membres de votre famille, si vous envisagez de les faire venir en Allemagne. Au moins une version anglaise/traduction assermentée sera requise.</p> <p>Il est préférable de se procurer un carnet de vaccination international qui répond aux normes de l'OMS avant votre départ vers l'Allemagne.</p>
<p>Permis de conduire</p>	<p>Amenez votre permis de conduire national et un permis de conduire international valables (traduction du permis de conduire national) pour être autorisé de conduire une voiture en Allemagne. La validité des deux documents doit couvrir toute la durée de la formation.</p> <p>Ces documents représentent le seul moyen de vérifier si vous êtes éligibles à une dérogation vous permettant de conduire une voiture en Allemagne.</p> <p>Important : tous les pays partenaires n'ont pas signé d'accords permettant la délivrance de telles dérogations en République fédérale Allemagne.</p>
<p>Attestation de revenus</p>	<p>Une attestation de revenus peut s'avérer nécessaire pour louer un appartement par exemple. Vous devez également disposer d'une traduction assermentée en allemand ou en anglais de cette attestation. Dans de nombreux États, l'ambassade ou l'attaché de défense compétent peut délivrer une telle attestation.</p>
<p>Justificatifs d'assurance-maladie de votre famille</p>	<p>En cas de regroupement familial, les justificatifs d'assurance-maladie de tous les membres de votre famille sont une condition importante pour obtenir un titre de séjour en Allemagne.</p>
<p>Photos d'identité</p>	<p>Des photos d'identité biométriques et à jour sont requises pour différentes pièces d'identité.</p>

3.1.2 Préparation/équipement individuels et uniforme

L'apparence extérieure exemplaire des membres des forces armées est l'expression de leur identité professionnelle.

L'uniforme international est la tenue exigée à l'intérieur de sites militaires ; le port d'uniformes est requis pendant l'enseignement, lors d'évènements officiels et pour le service en campagne/à la mer.



Des vêtements civils pour différentes occasions (tenue décontractée, de business et de sport) sont également à prévoir.

L'Allemagne bénéficie d'un climat tempéré avec des étés chauds, des printemps et automnes pluvieux et des hivers froids.

Pensez aux vêtements de pluie et aux vêtements chauds d'hiver. Si besoin, des vêtements/équipements militaires allemands peuvent être fournis sur place.



3.1.3 Voyage vers l'Allemagne

Votre attaché militaire compétent en Allemagne sera votre interlocuteur préféré lorsqu'il s'agit de votre voyage vers l'Allemagne.

Il coordonne votre voyage vers l'Allemagne et votre accueil au pays, en collaboration avec la deuxième compagnie (« II. Inspektion ») de l'Office fédéral des langues et avec le bureau de coopération internationale de l'Office des forces armées de la Bundeswehr.

Si convenu dans l'accord bilatéral entre votre État d'origine et la République fédérale d'Allemagne, le personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues viendra vous récupérer aux aéroports de DÜSSELDORF ou de KÖLN-BONN (Cologne/Bonn) et se chargera de la suite de votre accueil sur place.

Si vous entreprenez le déplacement vers l'Allemagne de votre propre chef, vous êtes prié d'organiser votre voyage de façon que l'atterrissage prévu de votre vol NE TOMBE PAS SUR UN WEEK-END OU SUR UN CRÉNEAU HO-RAIRE APRÈS 20 HEURES (HEURE LOCALE), dans la mesure du possible, pour permettre au personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues de venir vous récupérer.

3.1.4 Logements de service/logements privés

Sur les sites militaires, les stagiaires sont a priori logés dans des chambres individuelles.

La Bundeswehr ne propose pas de logement aux familles à l'intérieur de sites militaires.



Si vous souhaitez venir en famille, il vous appartient de louer vous-même un appartement sur le marché civil, sachant que les prix courants en Allemagne s'appliquent.

Veillez noter à ce sujet que les prix de location sont élevés en Allemagne.

Des appartements en location sont réservés en quantité limitée aux participants au CSIEM, à Hürth et à Hambourg.

En fonction des disponibilités, un de ces appartements de location pourra vous être attribué sur demande à un prix légèrement plus intéressant.

Les officiers supérieurs soutien administratif à Hürth vous soutiendront dans votre recherche d'un logement approprié et dans vos démarches administratives avec les propriétaires dès votre arrivée en Allemagne.

3.1.5 Visas et titres de séjour

En Allemagne, les membres des forces armées ne jouissent pas de prérogatives vis-à-vis de leurs concitoyens.

Il n'est donc pas possible d'exercer une influence particulière sur les autorités afin d'obtenir un visa pour la famille. Vous êtes donc tenus de respecter les délais et procédures imposés par votre ambassade compétente.

Vous pouvez déjà faire certains préparatifs dans votre État d'origine : veuillez-vous informer auprès de l'Ambassade d'Allemagne dans votre État d'origine ou sur le site Web du ministère fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne pour toute question relative aux demandes de visas pour les membres de votre famille.

Attention : il existe une différence entre le visa de visite (visa Schengen) et le visa pour regroupement familial. Votre famille doit demander le visa approprié auprès de la mission diplomatique allemande dans votre propre pays. Un visa de visite n'est valable que pour une durée maximale de 3 mois, un visa de regroupement familial pour toute la durée du séjour ou la durée des cours.

Veillez rassembler les documents nécessaires à cet effet. Pour obtenir un titre de séjour en Allemagne sur toute la durée du CSIEM, il est obligatoire de s'enregistrer auprès de l'Office pour les étrangers une fois arrivé en Allemagne.

Le personnel de soutien à Hürth pourra vous assister dans votre déclaration de domicile en Allemagne et dans votre demande de titre de séjour.

Si vous envisagez de faire venir votre famille durant la deuxième année de votre séjour à Hambourg, vous devez enregistrer les membres de votre famille auprès de l'Office pour la migration à Hambourg auparavant (important : l'Ambassade d'Allemagne située dans votre pays d'origine enverra les documents relatifs à la procédure de visa de votre famille à l'Office pour les étrangers à Hambourg (et non à Hürth !).

Après votre arrivée en Allemagne, le personnel de soutien vous conseillera individuellement sur toutes les questions concernant le regroupement familial.

3.1.6 Soins de santé

Les soins de santé (dentiste et médecins) vous concernant sont principalement assurés par le service de santé de la Bundeswehr.

Cela vaut pour toutes les questions qui touchent à la santé et à la maladie, mais SEULEMENT pendant les heures de service (de lundi à vendredi). Des soins médicaux ambulants peuvent être couverts dans des conditions particulières.

A priori, les soins dispensés par le service de santé de la Bundeswehr sont gratuits. Des voyages à l'intérieur de l'Union européenne ou dans des pays tiers ne sont pas couverts par ces soins de santé.

Les frais des mesures médicales prises par les prestataires de services civils (services d'urgence, cabinets médicaux, hôpitaux, etc.) ne sont pas pris en charge par la Bundeswehr. De plus amples détails peuvent être trouvés dans votre décret de projet.

IMPORTANT : dans certains cas, y compris des cas d'urgence en Allemagne ainsi que pendant des voyages privés, le recours aux ambulances, médecins spécialistes et hôpitaux civils peut s'avérer inévitable.

De tels cas d'urgence et d'éventuels frais externes de laboratoire ne sont pas couverts par les soins médicaux militaires.

Dans des cas d'urgence, vous risquez d'encourir des frais très élevés et ce très soudainement.

Il est recommandé de vous renseigner d'avance dans votre pays d'origine sur une assurance-maladie à l'étranger. De nombreuses assurances internationales proposent des assurances-maladies et des mutuelles complémentaires pour vous en tant qu'invité étranger en République fédérale d'Allemagne.

Souscrivez une assurance-maladie pour la durée de votre séjour en Allemagne pour être couvert aussi en cas d'urgence et pour éviter des coûts élevés en cas de maladie.

En cas de regroupement familial, il est important que tous les membres de votre famille aient une assurance-maladie pour obtenir un titre de séjour en Allemagne.

3.1.7 Assurances

Veillez-vous renseigner auprès de vos organismes supérieurs si vous serez couvert par vos forces armées pour la durée de votre séjour.

La Bundeswehr n'a pas le droit de vous recommander des assurances concrètes.

Il existe de nombreux assureurs (même internationaux) proposant tous types d'assurances. Vous pouvez vous en informer en ligne avant votre voyage vers l'Allemagne. Il existe nombre de types d'assurances à des fins différentes.

Vous trouverez ci-après une liste des assurances essentielles à considérer en complément de votre assurance-maladie pour la durée de votre séjour en Allemagne :

Assurance-maladie : voir chapitre précédent « soins de santé ».

Assurance automobile (assurance responsabilité civile) : si vous souhaitez acheter et conduire une voiture en Allemagne, vous devez souscrire une assurance automobile (assurance responsabilité civile).

Assurance responsabilité civile vie privée et assurance protection juridique/protection juridique locataire : les assurances responsabilité civile vie privée et protection juridique peuvent s'avérer utiles si vous (et votre famille) souhaitez être couverts contre des dommages causés à des tiers ou en cas de questions légales (p. ex. si vous louez un appartement).

Assurance multirisque habitation : cette assurance peut s'avérer utile lorsque vous louez un appartement privé et souhaitez assurer tout votre mobilier de ménage, y compris vos meubles, vos vêtements et vos appareils électroniques.

3.1.8 Compte bancaire et transactions financières

Sans compte bancaire, de nombreuses choses de la vie quotidienne sont inaccessibles.

Vous aurez besoin d'un compte bancaire allemand (compte courant) si vous souhaitez séjourner en Allemagne à plus long terme, p. ex. pour pouvoir louer un appartement. En Allemagne, il n'existe pas d'obligation légale à ouvrir un compte bancaire.

Vu qu'il y a également des banques internationales, vous pourrez éventuellement recourir au compte bancaire que vous utilisez habituellement dans votre pays d'origine. Par contre, cela est seulement possible si votre banque est également présente en Allemagne.

En cas de regroupement familial, il est nécessaire de disposer d'un compte bancaire, p. ex. pour effectuer des paiements au bénéfice de la garde d'enfants ou en cas de transactions financières avec votre compagnie d'assurances, p. ex. si vous souhaitez assurer une voiture ou virer votre loyer.

Pour ouvrir un compte bancaire, il vous faut généralement les documents suivants :

- le formulaire de demande rempli (que vous recevrez de la banque),
- un passeport à jour, un titre de séjour actuel et valable pour l'Allemagne ou un visa,
- un certificat de domicile (« Meldebescheinigung »),
- un premier dépôt d'argent.

La plupart des magasins acceptent le paiement en espèces, par carte de débit ou par carte de crédit. De nombreuses petites épiceries, comme p. ex. sur le marché hebdomadaire ou les boulangeries, acceptent les espèces uniquement et d'autres n'acceptent les cartes de débit qu'à partir d'un certain montant.

Pour tout achat en ligne, il est également possible de faire un transfert d'argent par carte de crédit, virement instantané, GiroPay ou PayPal.

N'oubliez que les banques peuvent facturer des frais différents, p. ex. pour la gestion du compte ou pour un virement en dehors de l'UE. Il vaut alors la peine de faire un comparatif des différentes banques avant de faire son choix.

Il y a une large gamme de banques en Allemagne, dont des banques privées, des caisses d'épargne, des banques coopératives, des banques internationales ainsi que des banques en ligne/mobiles.



Certaines parmi ces banques n'opèrent qu'au niveau régional et ne sont donc pas adaptées à vos fins.

Nous comprenons que ces informations ne sont pas suffisantes pour vous aider à faire votre choix. C'est pourquoi nous vous proposons notre soutien sur place.

Le personnel de soutien vous soutiendra/conseillera individuellement pour toute question en rapport avec l'ouverture d'un compte bancaire, dès votre arrivée en Allemagne.

3.1.9 Moyens de transport/voiture en Allemagne

Il existe des réseaux routier et ferroviaire bien développés en Allemagne. Les transports en commun peuvent être empruntés facilement sur tout le territoire allemand en acquérant le « Deutschlandticket » (ticket à 49 € par mois actuellement - prix soumis à variation), ce qui permet p. ex. de voyager en trains régionaux partout en Allemagne.

Un permis de conduire national et un permis de conduire international valables (ou une traduction assermentée du permis de conduire national) seront requis pour pouvoir utiliser un véhicule de location ou votre propre véhicule automobile en Allemagne.

Ces documents vous autorisent à conduire un véhicule automobile pour une durée maximale de 6 mois.

En cas de séjour prolongé, il est nécessaire de demander une dérogation auprès de l'autorité compétente.

Le personnel de soutien vous accompagnera dès votre arrivée, lorsqu'il s'agira de faire la demande de la dérogation pour la durée de votre séjour en Allemagne.

3.1.10 Communication/joignabilité

Un accès wifi sera mis à votre disposition sur les sites de la Bundeswehr à Hürth et à Hambourg, auquel vous pourrez vous connecter via vos appareils terminaux privés, afin d'être joignable et de pouvoir communiquer avec votre famille dans votre pays d'origine (e-mail, téléphonie par Internet, etc.).

En Allemagne, il existe une large gamme d'opérateurs de téléphonie mobile proposant des forfaits mobiles et des abonnements à la téléphonie mobile.

Mais il n'y a que trois opérateurs de réseau priorisés, dits « Provider » [fournisseurs d'accès à Internet], à gérer l'infrastructure de réseau.

Il s'agit des sociétés Telekom, Telefónica et Vodafone.

La plupart des opérateurs de téléphonie mobile couvrent tous types de besoins en proposant des tarifs différents.

Cette variété de tarifs reflète une large gamme de prestations, comme des volumes de données ou des forfaits d'accès Internet illimités. Afin de trouver le forfait mobile qui vous convient, nous recommandons de comparer les différentes offres.

3.2 Votre séjour avec votre famille et vos enfants

Sur le fond, les points suivants sont à prendre en considération : prenez en compte, lors de la planification de votre regroupement familial, que vous devriez estimer en amont à quelle vitesse vous allez avancer dans l'apprentissage de la langue allemande, dans le cadre de votre formation linguistique en Allemagne.

3.2.1 Questions administratives

L'échec à un examen intermédiaire peut entraîner la fin du projet et votre retour au pays d'origine.

Nous vous recommandons donc de vous consacrer d'abord à votre formation linguistique durant quelques mois avant de vous attaquer au regroupement familial.

Les officiers supérieurs soutien administratif et le personnel de la deuxième compagnie (« II. Inspektion ») auprès de l'Office fédéral des langues vous soutiendront dès votre arrivée en Allemagne pour toutes les tâches administratives concernant le regroupement familial.

En font partie le soutien qui vous sera apporté dans la procédure de demande de visas, dans la recherche d'un appartement convenable, dans la recherche de places dans les garderies ainsi que dans les établissements scolaires et bien plus encore.

3.2.2 Scolarité obligatoire

Tous les enfants vivant en Allemagne sont obligés d'aller à l'école.

L'obligation scolaire prend généralement effet en automne de l'année où l'enfant atteint ses six ans. En règle générale, elle dure jusqu'à la fin de l'année scolaire où les jeunes atteignent leurs 18 ans.

Les réglementations concrètes sur l'obligation scolaire peuvent varier en fonction du land (État fédéré).

Il est possible de scolariser un enfant au cours d'une année scolaire amorcée.

La gratuité scolaire s'applique par principe aux établissements scolaires publics. Des heures de garde additionnelles et la cantine scolaire coûtent généralement un supplément qui est à régler par les parents.

Il existe en outre des établissements scolaires privés en Allemagne. Ceux-ci demandent généralement des frais de scolarité aux parents.

En Allemagne, ce sont les länder [États fédérés] qui sont chargés de l'éducation scolaire. Chaque land a ses particularités, notamment les dénominations des différents types d'établissements scolaires secondaires peuvent varier.

En termes d'établissements scolaires, on fait la distinction entre les catégories suivantes en Allemagne :

- « Grundschule » [correspond à peu près à l'école élémentaire] (enseignement primaire, de la 1^{ère} à la 4^e année scolaire)
- « Hauptschule » [établissement d'enseignement secondaire allemand du premier degré orientant sur la vie active] (de la 5^e à la 9^e ou 10^e année scolaire)
- « Realschule » [établissement d'enseignement secondaire qui mène au certificat de fin d'études secondaires] (de la 5^e à la 10^e année scolaire)
- « Gymnasium » [établissement d'enseignement secondaire qui mène au baccalauréat général] (de la 5^e à la 12^e ou 13^e année scolaire, en fonction du land)
- « Gesamtschule » [établissement d'enseignement secondaire regroupant les trois filières allemandes précitées, correspondant au premier et au deuxième cycle français].

Les compétences de l'élève décident de l'établissement scolaire qu'il va fréquenter, que ce soit la « Hauptschule », la « Realschule » ou le « Gymnasium ».

Dans un premier temps, tous les enfants vont à la « Grundschule » pendant quatre ans. Le principe du lieu de résidence s'applique dans ce cas : c'est-à-dire que les enfants fréquentent généralement l'école à proximité de leur lieu de domicile.

Vous trouverez un premier aperçu du système scolaire allemand ainsi que des différents types d'établissements scolaires et des diplômes de fin d'études secondaires en plusieurs langues sur le site Web <https://www.deutschland.de/de/topic/wissen/das-schulsystem-in-deutschland-im-ueberblick>.

Les établissements scolaires à Hürth et à Hambourg ont beaucoup d'expérience dans l'enseignement d'enfants allophones et collaborent avec la Bundeswehr, parfois depuis de nombreuses années.

Les officiers supérieurs soutien administratif auprès de l'Office fédéral des langues vous soutiendront dès votre arrivée en Allemagne pour toutes questions en rapport avec le choix d'un établissement scolaire approprié proposant également un enseignement de soutien pour apprendre la langue allemande.

3.2.3 Garderies d'enfants

Dans une « Kindertagesstätte » (KiTa) et dans un « Kindergarten » (deux types de garderies d'enfants), des professionnels ayant suivi une formation pédagogique sauront accompagner vos enfants de manière adaptée à leur âge.

Les désignations de ces établissements sont susceptibles de varier en fonction de la région. La désignation de KiTa fait souvent office de terme générique pour différentes formes de garderie.

On distingue les catégories de garderie suivantes :

- « Kindergarten » – garderie pour enfants entre 3 et 7 ans avec préparation à l'école élémentaire. Les enfants y sont notamment surveillés le matin, certains restent jusqu'à l'après-midi et ils pourront déjeuner sur place.
- « Kindertagesstätte » (KiTa) – garderie d'enfants à plein temps. Les enfants y sont âgés entre 2,5 et 7 ans. En fonction du land ou de la région, une « Krippe » (crèche pour enfants entre 0 et 2 ans) et/ou un « Kinderhort » (garderie avec déjeuner et aide aux devoirs pour écoliers/élèves de la 1^{ère} à la 6^e année scolaire comprise) sont susceptibles d'être intégrés dans une Kindertagesstätte.
- Kindertagespflege - assistant/e maternel/le proposant une offre de garde en petits groupes à tailles raisonnables avec une personne repère fixe (« Kindertagespflegeperson ») dans un environnement quasi familial. La Kindertagespflege représente une forme de garde attractive et flexible, notamment pour les enfants tous petits, en raison de l'ambiance familiale et des liens étroits qui se créent. Elle contribue ainsi à concilier famille et activité professionnelle.
- La garderie d'enfants « Evangelische Kindertagesstätte FÜAk Blankenese » se trouve sur le site du Collège de

défense de la Bundeswehr. Elle accueille les enfants âgés de 11 mois à six ans. Si vous souhaitez demander une place d'accueil pour enfant(s) au sein de cet établissement, veuillez-vous adresser au personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues.

Droit à une place d'accueil :

En Allemagne, les enfants à partir de l'âge d'un an révolu ont droit à une place d'accueil dans une garderie d'enfants. Les länder de la République fédérale d'Allemagne opèrent différents portails en ligne qui vous faciliteront la recherche d'une place d'accueil dans une garderie d'enfants.

Comment pouvez-vous trouver une place d'accueil qui vous convient ?

- **Première étape** : la recherche : démarrez votre recherche en ligne sur les sites Web des administrations municipales et communales (p. ex. de la ville de Hürth). Votre « Jugendamt » [service de l'enfance et de la jeunesse] compétent pourra vous faire parvenir des informations autour de la garde d'enfants.
- **Deuxième étape** : la sélection : nous vous recommandons de visiter les différentes garderies d'enfants sur place et de convenir d'un rendez-vous avec les directions de ces établissements afin de faire connaissance.
- **Troisième étape** : l'inscription : dès que vous aurez trouvé un établissement qui vous convient, vous pourrez y inscrire votre enfant et signer un contrat correspondant. Les frais de garde peuvent varier. Veuillez-vous renseigner à ce sujet auprès de la garderie d'enfants concernée. Il y a des délais d'inscription et des listes d'attente dans de nombreux établissements. Il est donc conseillé de se mettre en relation avec plusieurs garderies d'enfants en temps utile.

Le personnel de soutien auprès de l'Office fédéral des langues vous aidera à obtenir les informations actuelles à ce sujet et vous soutiendra lors de la recherche d'une place d'accueil qui vous convient et de l'inscription dans une garderie d'enfants.

3.2.4 Possibilités d'apprentissage de la langue allemande pour les partenaires

L'Office fédéral des langues à Hürth et le Collège de défense de la Bundeswehr à Hambourg proposent tous les deux des programmes d'apprentissage de la langue allemande dont peuvent bénéficier les partenaires.

En outre, de nombreux citoyens et familles allemands issus de tous les pans de la société seront à votre disposition dans le cadre du programme de parrainage, que ce soit à Hürth ou à Hambourg.

Ils vous faciliteront l'intégration en Allemagne, l'apprentissage de la langue allemande et la découverte du pays au moyen d'excursions et d'événements communs.

3.2.5 Possibilités d'intégration pour les partenaires

L'Office fédéral des langues à Hürth et le Collège de défense de la Bundeswehr à Hambourg proposent une grande quantité d'événements incluant les proches des participants au stage et permettant la création de réseaux entre eux.

Les programmes de parrainage offrent des possibilités intéressantes de découvrir la culture et société allemandes au-delà de la formation programmée, d'échanger et de forger des amitiés pour la vie dans de nombreux cas.

Des stages d'observation, des stages professionnels et d'autres mesures de qualification en Allemagne peuvent être demandés pour les partenaires, si besoin est.

C'est avec plaisir que nous soutiendrons votre intégration dans un environnement de travail de votre choix.



4. PRÉPARATION PERSONNELLE AUX CONTENUS DU

Qu'est-ce qu'il vous reste à faire ?

Le domaine administratif représente un pilier de la préparation au stage, mais en tant qu'officier d'état-major et représentant de votre pays, on attend de vous d'être en mesure de donner des renseignements sur votre pays bien évidemment.

Vous serez notamment invité, durant votre séjour à Hambourg, à contribuer au stage en donnant le point de vue de votre pays et à présenter de brefs exposés sur votre région en tant qu'expert en la matière (sources publiques, informations classifiées non militaires).

Pendant le stage, vous créez vos produits de travail notamment à l'aide de Microsoft Word et vos présentations à l'aide de Microsoft PowerPoint.

Cela sous-entend une maîtrise solide de ce logiciel.

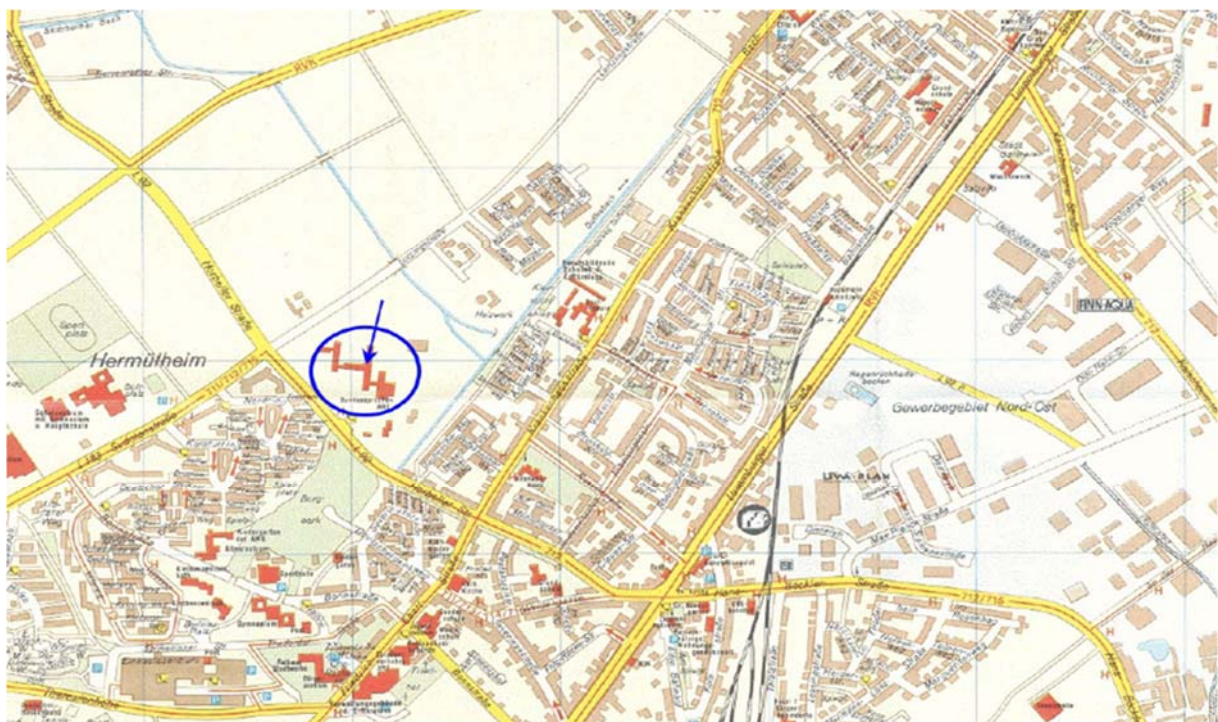
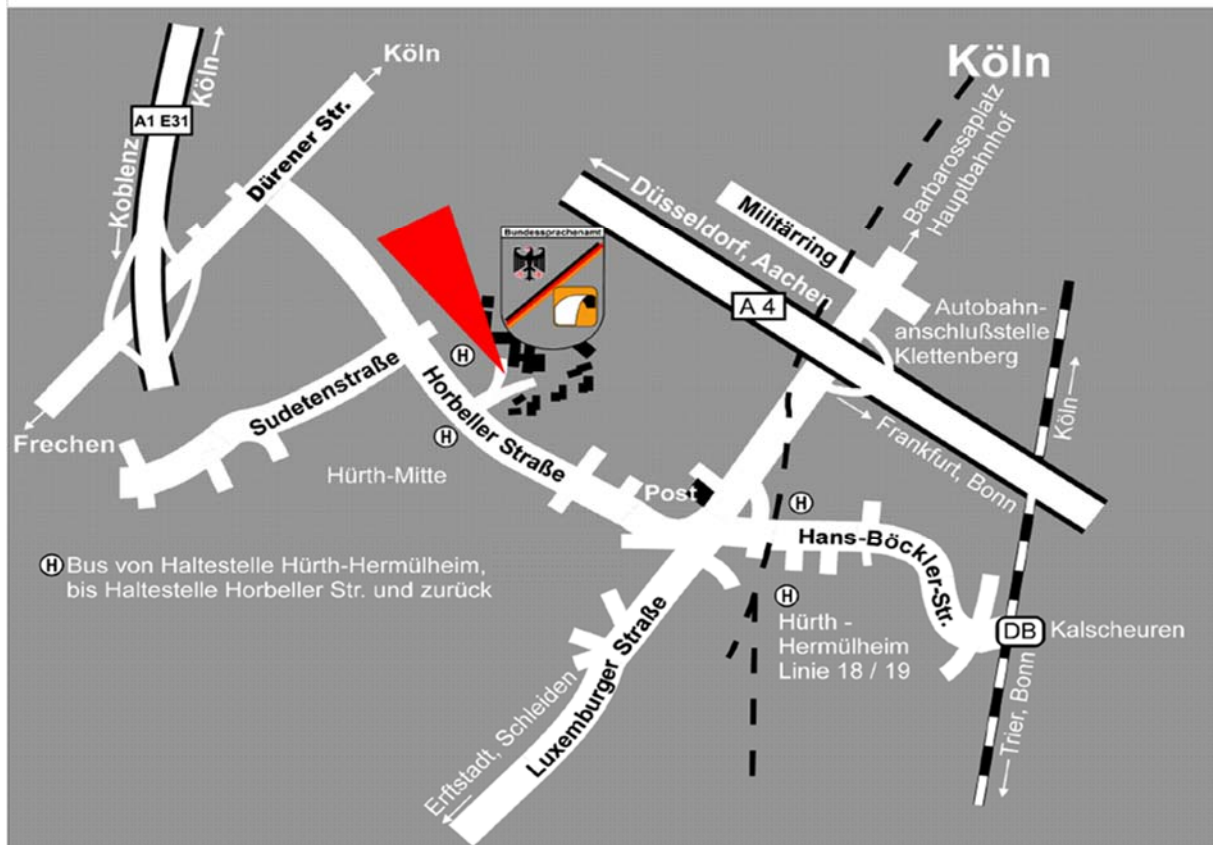
La liste suivante peut vous en fournir quelques premières pistes :

1. Les stratégies nationales
2. La doctrine nationale (sur le plan opératif et tactique)
3. Les structures nationales :
 - le système politique
 - l'organisation de l'État
 - les partis politiques et procédures électorales
4. Les différentes armées :
 - leurs missions et structures
 - leurs effectifs/budgets/équipements
 - leurs doctrines
 - leurs processus de commandement et leur travail d'état-major
5. L'environnement de sécurité régional
6. L'économie nationale et l'industrie
7. Les aspects sociaux et les débats sociétaux
8. L'histoire nationale, les traditions et la culture

5. DOCUMENTS ANNEXES

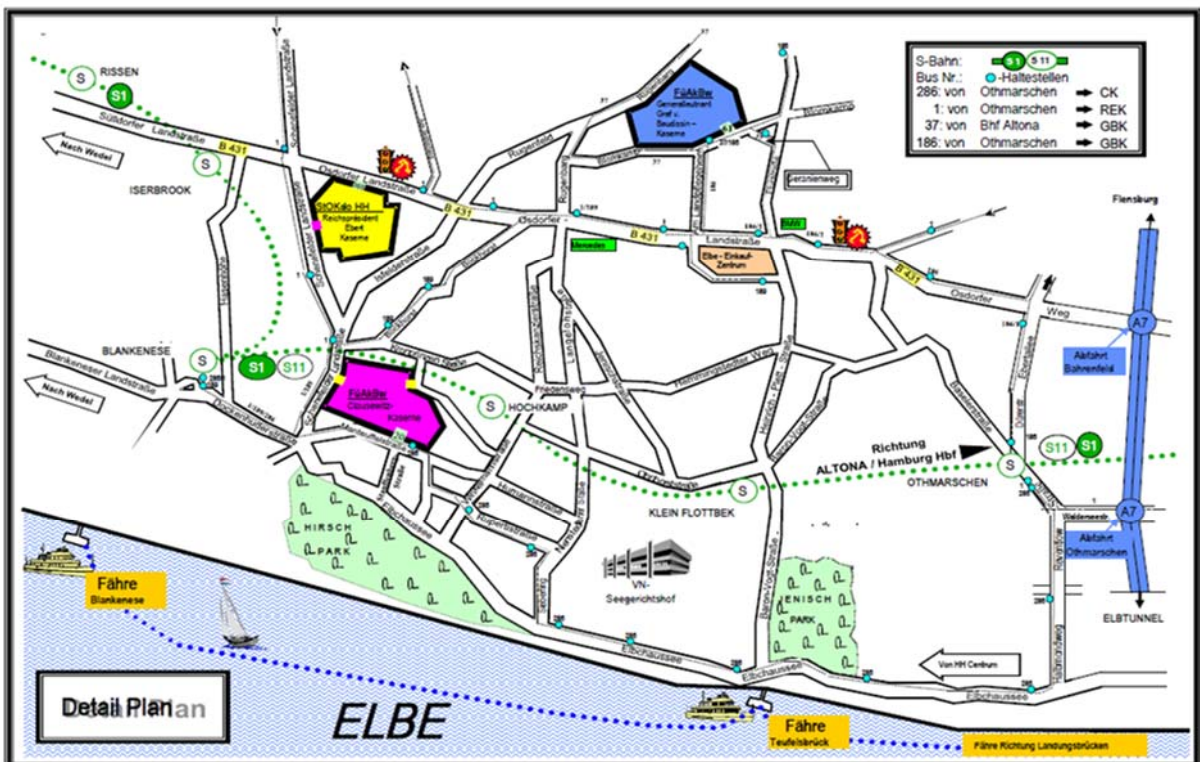
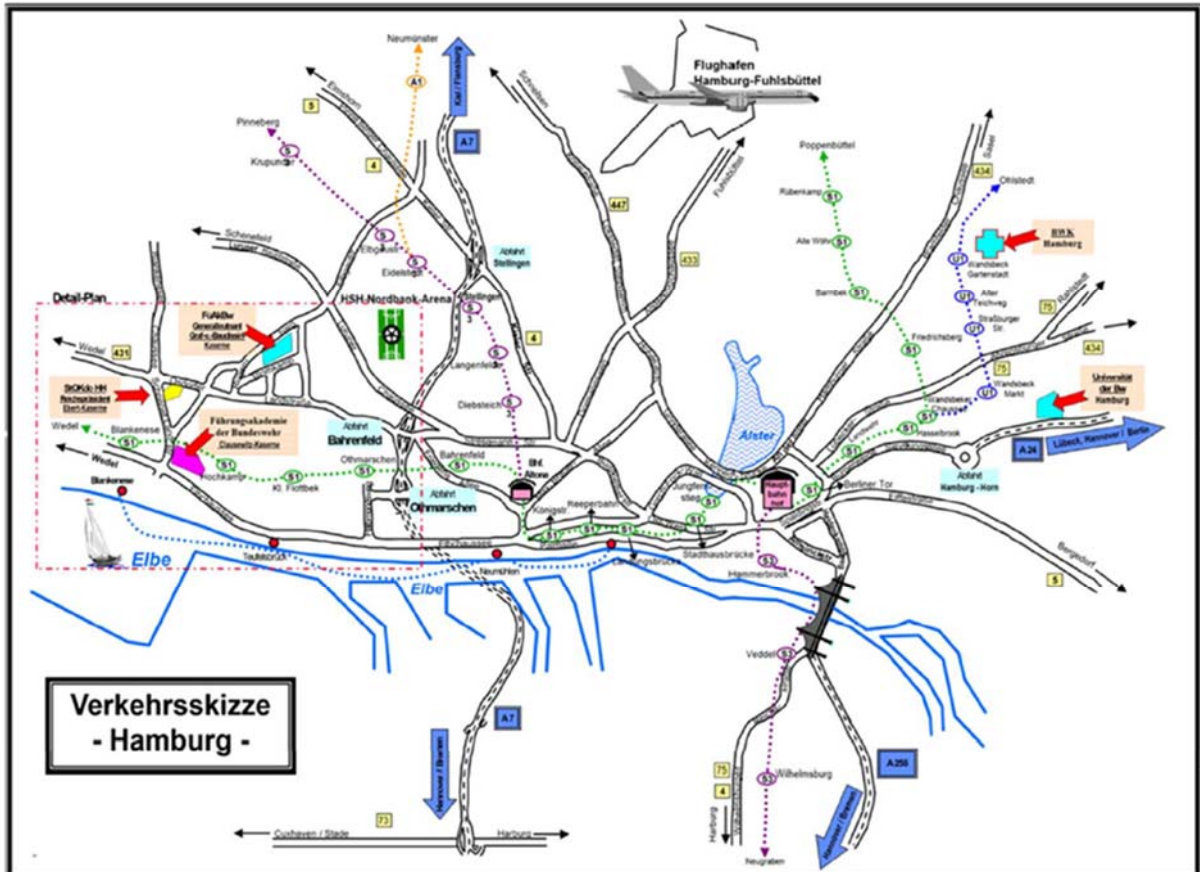
5.1 Plan d'orientation (Hürth)

Anfahrtskizze Bundessprachenamt Hürth



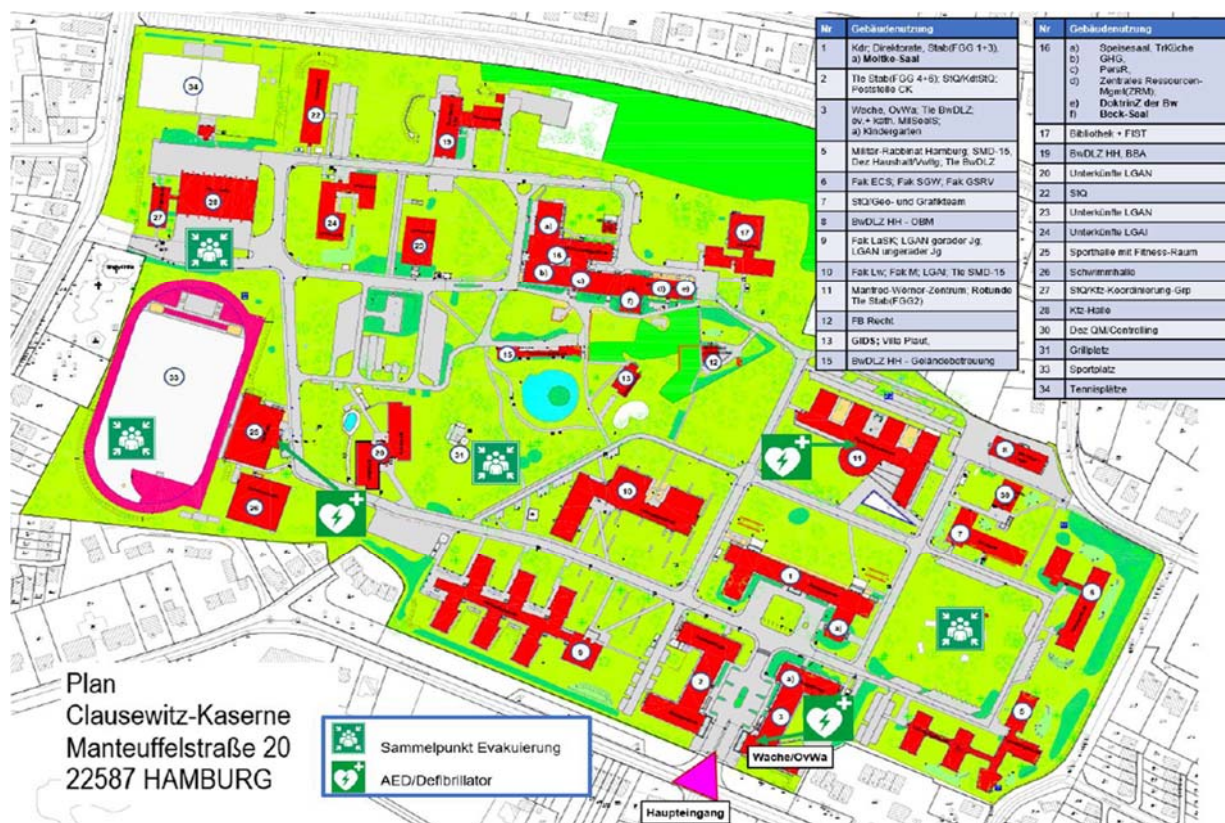
Anfahrtskizze Bundessprachenamt Hürth	Plan d'accès à l'Office fédéral des langues à Hürth
H Bus von Haltestelle Hürth-Hermülheim, bis Haltestelle Horbeller Str. und zurück	H (arrêt de bus) de l'arrêt de Hürth-Hermülheim à l'arrêt de Horbeller Str. et de retour
H	H (arrêt de bus)
Post	La Poste
Hauptbahnhof	Gare centrale
Linie 18/19	Tramway 18/19
Autobahnanschlussstelle Klettenberg	Échangeur autoroutier de Klettenberg

5.2 Plan d'orientation (Hambourg)



Verkehrsskizze Hamburg	Plan de trafic (Hambourg)
Flughafen Hamburg-Fuhlsbüttel	Aéroport de Hambourg-Fuhlsbüttel
Detail Plan	Plan détaillé

5.3 Plan du quartier Clausewitz/Collège de défense de la Bundeswehr



Plan Clausewitz-Kaserne	Plan du quartier Clausewitz
Sammelpunkt Evakuierung	Point de rassemblement en cas d'évacuation
AED/Defibrillator	DAE/défibrillateur
Haupteingang	Entrée principale
Wache/OvWa	Poste de sécurité/officier de permanence
Nr	N°
Gebäudenutzung	Utilisation des bâtiments
Kdr; Directorate, Stab (FGG 1+3), a) Moltke-Saal	Commandant ; directions. État-major (domaines de commandement 1+3), a) salle Moltke
Tle Stab (FGG 4+6); StQ/KdtStQ; Poststelle CK	Éléments de l'état-major (domaines de commandement 4+6) : Quartier général/commandant du quartier général ; bureau courrier
Wache, OvWa; Tle BwDLZ; ev.+ kath. MilSeelS; a) Kindergarten	Poste de sécurité, officier de permanence ; éléments du centre de prestation de services de la Bundeswehr, aumôneries militaires protestante et catholique ; a) garderie d'enfants

Militär-Rabbinat Hamburg; SMD 15; Dez Haushalt/Vwltg; Tle BwDLZ	Rabbinat militaire de Hambourg ; Office fédéral des langues (BSprA), bureau SMD 15, bureau budget/administration ; éléments du centre de prestation de services de la Bundeswehr
Fak ECS; Fak SGW; Fak GSRV	Fac. Opérations, service Cyber et information, service de soutien interarmées ; fac. service de santé et sciences de la santé ; fac. Prévention des risques à l'échelle nationale
StQ/Geo- und Grafikteam	Quartier général/équipes de géoinformation et de graphique
BwDLZ HH-OBM	Centre de prestation de services de la Bundeswehr - gestion administrative des biens immeubles/ gestion technique des bâtiments
Fak LaSK; LGAN gerader Jg; LGAN ungerader Jg	Fac. Terre ; CSNEM - promotion année paire ; CSNEM - promotion année impaire
Fak Lw; Fak M; LGAI. Tle SMD-15	Fac. Air ; Fac. Mer ; CSIEM. Bureau SMD 15 de l'Office fédéral des langues (BSprA)
Manfred-Wörner-Zentrum; Rotunde Tle Stab (FGG2)	Centre Manfred Wörner ; rotonde, éléments de l'état-major (domaine de commandement 2)
FB Recht	Direction générales Affaires juridiques
GIDS; Villa Plaut	GIDS ; Villa Plaut.
BwDLZ HH - Geländebetreuung	Centre de prestation de services de la Bundeswehr à Hambourg - équipe d'entretien des terrains
Speisesaal, TrKüche	Réfectoire, ordinaire
GHG	Mess officiers/sous-officiers
PersR	Conseil des délégués du personnel
Zentrales Ressourcen- Mgmt(ZRM)	Gestion centrale des ressources (« ZRM »)
DoktrinZ der Bw	Centre de doctrine de la Bundeswehr
Beck-Saal	Salle Beck
Bibliothek + FIST	Bibliothèque + centre d'information spécialisée (« FiSt »)
BwDLZ HH, BBA	Centre de prestation de services de la Bundeswehr à Hambourg, Office de règlements d'urbanisme et du bâtiment, dép. bâtiments fédéraux

Unterkünfte LGAN	Logements CSNEM
StQ	Quartier général
Unterkünfte LGAN	Logements CSNEM
Unterkünfte LGAI	Logements CSIEM
Sporthalle mit Fitness-Raum	Gymnase avec salle de remise en forme
Schwimmhalle	Piscine couverte
StQ/Kfz-Koordinierung-Grp	Quartier général/point de coordination des véhicules automobiles
Kfz-Halle	Garage pour les véhicules à moteur
Dez QM/Controlling	Bureau Gestion de la qualité/contrôle de gestion
Grillplatz	Espace barbecue
Sportplatz	Terrain de sport
Tennisplätze	Terrains de tennis

5.4 Liens utiles

Bundessprachenamt [Office fédéral des langues] (bundeswehr.de) :

<https://www.bundeswehr.de/de/organisation/personal/organisation-/das-bundessprachenamt/bundessprachenamt>

Führungsakademie der Bundeswehr [Collège de défense de la Bundeswehr] :

<https://www.bundeswehr.de/de/organisation/weitere-bmvg-dienststellen/fuehrungsakademie-der-bundeswehr>

Lehrgang Generalstabs-/Admiralstabsdienst International [Cours supérieur international d'état-major] (bundeswehr.de)

<https://www.bundeswehr.de/de/organisation/weitere-bmvg-dienststellen/fuehrungsakademie-der-bundeswehr/nationale-und-internationale-stabsoffizierausbildung/generalstabs-admiralstabsdienst-international>

Entrée et séjour en Allemagne - Auswärtiges Amt [ministère fédéral des Affaires étrangères] (auswaertiges-amt.de) :

<https://www.auswaertiges-amt.de/de/service/visa-und-aufenthalt>

Standardisiertes Leistungsprofil [Profil linguistique standardisé (PLS)] – Wikipedia :

https://de.wikipedia.org/wiki/Standardisiertes_Leistungsprofil

Transports publics :

Deutsche Bahn [chemins de fer] – <https://int.bahn.de/fr>

Verkehrsverbund Rhein-Sieg [réseau de transports publics dans la région Rhein-Sieg] – <https://www.vrs.de/fr/conduire/service-horaires>

Hamburger Verkehrsverbund [réseau de transports publics à Hambourg] – <https://www.hvv.de/de/de>

Visa pour le regroupement familial :

<https://www.auswaertiges-amt.de/de/service/visa-und-aufenthalt/visa/207794>

MENTIONS LÉGALES

Ce document a été publié par :

Führungsakademie der Bundeswehr
LGAI

Manteuffelstraße 20

22587 Hamburg

Image: Bundeswehr

Mél. :

FueAkBwLGA1@bundeswehr.org

Cette publication a été élaborée dans le cadre des activités d'information du ministère fédéral de la Défense. N'étant pas destinée à la vente, elle est distribuée gratuitement.



BUNDESWEHR